

l'Edition Musicale Vivante

revue mensuelle

le n° 4 francs

abonnement :

france : 40 francs

étranger : 50 francs

chèques postaux : 1246-33



5, rue
du cardinal-mercier

paris (9^e)

Tel. { Trinité 23-92 Trinité 23-95
 — 23-93 — 23-96
 — 23-94

Sommaire

L'ORGUE DES ONDES, par l'Abbé E. MOUREY ■ CRITIQUE DES DISQUES : MUSIQUE SYMPHONIQUE, par Emile VUILLERMOZ ■ INSTRUMENTS DIVERS, par Pierre LEROI ■ LES DISQUES DE VIOLON, par Marc PINCHERLE ■ LES DISQUES DE DICTION ■ LES DISQUES DE CHANT, par Maurice BEX ■ LES DISQUES DE CHANSONS, par Pierre WOLFF ■ L'ÉCRAN SONORE : LES FILMS MUSICAUX, par Emile VUILLERMOZ ■ LE DISQUE ET L'ÉCRAN ■ CHEZ NOS CONSTRUCTEURS, par Gérard VOISIN ■ NOS ÉCHOS.

L'ORGUE DES ONDES

L'Orgue Electronique est actuellement l'objet de discussions assez vives. Peu de personnes l'ont encore entendu, ce qui n'empêche pas les autres d'en parler avec une assurance imperturbable. Certains ont vu le modèle réduit qui a fait connaître l'invention au public ; et ils se sont hâtés de formuler des opinions dont le moins qu'on puisse en dire est qu'elles étaient prématurées. Enfin, dans le nombre des heureux qui ont vu, entendu et joué l'exemplaire définitif, deux courants se dessinent qui se dirigent en des sens opposés. Disons sans plus tarder qu'à notre connaissance, les critiques émanent exclusivement d'organistes religieux, et que le monde du théâtre, de l'orchestre et des concerts se déclare uniformément satisfait.

Cette dernière remarque a son prix, car les critiques en question sont toutes inspirées par le rapprochement de l'Orgue électronique et de l'Orgue à tuyaux. Transportons-nous donc sur ce terrain, et comparons le nouveau venu, non aux colosses de Notre-Dame, de Saint-Eustache ou de Saint-Sulpice, mais aux orgues de même importance, soit 15 18 jeux, deux claviers manuels et pédalier normal. Dans quelques mois, lorsque nous aurons entendu l'instrument de 76 jeux, en cours de construction, et destiné au studio du *Petit Parisien*, nous reprendrons consciencieusement notre enquête, et nous lui donnerons telles conclusions que l'expérience nous aura suggérées.

Parmi les réflexions qui vont suivre, un certain nombre sont d'ordre général et conviennent à toutes les orgues, quelle que soit leur importance. Nous n'oublions pas de les signaler au passage.

Liquidons en deux mots une sottise courante, bien à la portée de tout le monde, et qui remplace trop souvent les arguments positifs. L'« orgue électronique », disent maints

personnages très avertis, en tout cas très affirmatifs, en est à sa sixième année depuis les premiers essais. L'enfance, quoi, et l'on ne saurait fonder sur ses vagissements aucune espérance prochaine. Attendons deux, quatre, six ou huit ans, ensuite nous formulerons un jugement. »

Que l'orgue des ondes soit appelé à recevoir quelques modifications, voire plus d'un perfectionnement, ce n'est pas nous qui le nierons. Mais tout ce qui « vit » en est là, comme l'automobile, l'avion, le cinéma. Nous prétendons même que l'auto et l'avion sont guettés, nous ne savons pas encore bien comment, par une transformation radicale. Il suffit, pour en être convaincu, de lire assidûment les revues scientifiques. Allons-nous attendre deux, quatre, six ou huit années, pour acquérir l'objet dont nous avons besoin ou seulement envie ? Non, sans doute, et il nous suffit qu'il soit arrivé, non à la perfection absolue, mais à l'âge adulte, et se soit révélé capable d'un usage industriel satisfaisant.

On objectera qu'en matière d'art il en va différemment. D'accord, si l'invention se présentait dans un état rudimentaire et primitif, tel le phonographe, il y a 40 ans, mais ce n'est assurément pas le cas. Que découvrons-nous en effet dans l'orgue électronique ? Une application nouvelle de la T. S. F., basée sur des principes très connus, et utilisant des procédés et des appareils parfaitement au point. Une telle invention, après avoir franchi le stade forcément pénible du début, doit parvenir sans transition à ce que nous pourrions appeler l'âge viril. Dans l'avenir, elle mettra sans doute à profit les progrès de la science radiophonique ; mais dans son domaine propre, elle ne recevra guère que des modifications de détail. Les constructeurs se déclarent, à l'heure actuelle, capables de réaliser tous les timbres connus, sans préjudice de sonorités nouvelles ; par ailleurs, nous le verrons bientôt, l'instrument se présente sous une forme et avec un mécanisme normal. Cela suffit, non pour que nous courions tous à Lille, commander aux Frères Coupleux un orgue radiophonique, mais pour que nous le considérions comme parvenu à l'époque de la maturité. Car, et ici les apparences nous trompent, ses perfectionnements *visibles* ont été si rapides, qu'ils ont fait oublier les *recherches de techniciens éminents*, effectuées dans un long silence et avec une clairvoyance consommée. Cette période de gestation doit, en bonne logique, s'ajouter à la courte vie publique du nouveau-né.

Ceci dit par manière de préambule, instituons une comparaison sévère et loyale entre ces deux frères dont on voudrait, bon gré mal gré, faire des ennemis.

■

L'encombrement. — Poser la question, c'est la résoudre. L'orgue à tuyaux couvre une tribune entière. L'orgue électronique, sous sa forme définitive, tient la place d'un harmonium de deux jeux avec pédalier. Car les armoires à lampes sont remisées en d'autres lieux, et le moteur aussi loin que possible. Avantage précieux, surtout pour les églises nouvelles. Nous aurons enfin des tribunes libres, et nos chantres un minimum de confort. La chose est assez nouvelle pour qu'on la signale en passant. Remarquons à ce propos que cet avantage croît avec l'importance de l'instrument.

On objectera sans doute la déception que va causer l'absence de ces buffets monumentaux si justement admirés. Effectivement, la plupart sont des chefs-d'œuvre. Tout de même, il ne faudrait pas mettre la charrue avant les bœufs. Revenons plutôt au principe d'architecture professé par les plus grands maîtres : pas d'ornement qui ne soit indiqué par les nécessités de la construction. Les orgues sont faites pour les églises, et non les églises pour les orgues. D'un besoin particulier ne faisons pas une loi générale. D'autant que les églises actuelles ne construisent plus de buffets monumentaux. La crise et quelle crise ! les en défie de longtemps.

Si de l'encombrement nous passons au mécanisme, l'avantage est plus écrasant encore. Car l'orgue électronique n'a pas de mécanisme. Tout s'y passe d'une manière statique, donc

indéréglable. Les mystères de l'abrége sont chose étrangère au domaine des ondes. Pareillement, ceux de la soufflerie et des pressions multiples. Quant aux combinaisons, c'est un jeu où, comme chacun sait, les électrons aiment à se divertir. Ceci, quelle que soit la taille de l'instrument.

Le prix modifiera-t-il la situation ? Oui et non. Oui, au dessous d'un minimum de jeux (en principe 20 jeux), non, dans tous les autres cas. Ce minimum ne peut être indiqué que par le constructeur ; ensuite, le prix est de 5.000 francs par jeu. Celui des orgues à tuyaux varie entre 6.000 et 8.500 francs, avec la transmission mécanique. La transmission pneumatique ou électro-pneumatique, le buffet, la soufflerie électrique viennent en supplément. Un modèle de 50 jeux comporte, sur l'orgue à tuyaux, une économie de 100.000 fr.

Pour la consommation électrique, les conditions sont à peu près égales.

Mais le point où l'orgue électronique est franchement supérieur, c'est le *relevage périodique*. Déjà l'accordement est réduit à un rite insignifiant ; le reste consiste à changer de temps en temps quelques lampes électroniques. Tout compte fait, chacune d'elles peut tenir dix ans. Et c'est absolument tout.

Nous concédons aux amateurs exclusifs de l'orgue à tuyaux que l'orgue des ondes ne craint rien tant *que les pannes d'électricité*. Car elles le rendent complètement aphone. Il lui faut un courant permanent, même s'il a quelques-unes des infirmités connues. En plus et en moins, il permet une tolérance de voltage appréciable. Mais rien ne peut suppléer au précieux fluide dont il fait d'ailleurs un si élégant usage.

Ceci limite — ou précise — les localités où son emploi est possible ou recommandé. La situation d'ailleurs se modifie avec une telle rapidité dans notre pays, que sous peu la hideuse panne ne sera plus que le souvenir d'un mauvais rêve.

Au reste, il ne faut rien exagérer, et les Orgues Électro-pneumatiques sont logées à la même enseigne. Sans courant électrique, elles demeurent, hélas ! aussi muettes que l'Orgue des Ondes. Quant aux instruments mécaniques et pneumatiques, chacun sait qu'à partir d'une certaine importance, rien ne pourrait remplacer le moteur électrique pour éveiller leurs innombrables tuyaux.



Le confort du clavier électronique est semblable à celui de l'électro-pneumatique. Aussi bien, la même console sert indifféremment aux deux usages. L'abaissement des touches, le tirage des registres, la manœuvre des pédales ayant pour objet, de part et d'autre, l'établissement d'un contact électrique, nous avons, ici et là, le maximum de commodités. Et le transport du courant se fait, dans les deux cas, par un faisceau de câbles dont l'encombrement est insignifiant. On reste confondu quand on se reporte aux abrégés massifs des orgues mécaniques, et qu'on pense aux tours de force autrefois nécessaires pour « retourner » la console.

Que nous dira *l'acoustique* ? Des choses bien intéressantes. Le clavier mécanique ou pneumatique est lié au buffet ; le clavier électro-pneumatique en est libéré, du moins jusqu'à un certain point. Nous disons bien : *jusqu'à un certain point*, car s'il peut théoriquement, s'installer à grande distance, des échecs retentissants prouvent que la chose serait le plus souvent désastreuse. Car la transmission du son est lente et paresseuse ; à partir d'une distance maximum, l'organiste n'est plus maître de son jeu. Que dire des chœurs qu'il accompagne ?

Le clavier électronique est complètement indépendant. Pour lui, l'inconvénient de la distance est supprimé. La transmission du mouvement des touches ayant une vitesse de 300.000 kilomètres par seconde, rien ne s'oppose à ce que, de Tokio ou de Yokohama, un organiste joue parfaitement l'orgue de Villemonble. Les haut-parleurs peuvent se multiplier et se placer aux endroits « stratégiques » de l'édifice ; le son parvient donc à tous

les points au même instant. Pas de retard perceptible. Ici intervient l'acousticien, pour disposer les foyers sonores en fonction des valeurs à obtenir. Art, aussi délicat qu'intéressant.

Pour tout dire, en quelques mots, l'orgue électronique résoudra en se jouant, des difficultés réputées jadis insurmontables. Nous avons vu autrefois les plans dressés pour la construction d'un grand orgue à l'usage de S. Pierre de Rome. Après des études poussées, faites par les pontifes de l'art, on a dû y renoncer, pour des raisons plus acoustiques que financières. Car un son émis derrière le portail ne parviendrait au fond de l'abside que deux tiers de seconde plus tard. Quant aux ondes réfléchies, aux distorsions et altérations diverses des sonorités, il suffit d'avoir visité une fois la célèbre basilique, pour les envisager avec effroi.

Avec l'orgue des ondes, tous les obstacles tombent à la fois. Il suffit :

1^o D'établir un instrument de puissance appropriée.

2^o De dresser des consoles aux endroits utiles.

3^o D'installer aux points avantageux le nombre de haut-parleurs nécessaire. Le son arrivera simultanément à tous les points du vaste édifice, et de l'entrée à l'abside, les voix pourront l'accompagner sans décalage. Avouons que ce résultat tient du prodige.

Rappelons pour mémoire, la possibilité de varier les timbres dans les diverses parties de l'édifice, d'installer ici un grand orgue, là un positif ; ailleurs un clavier d'écho, etc. Encore que cette dispersion ne soit guère de notre goût, nous convenons qu'en certains cas elle ne manquerait pas d'avantages.

Mais il nous faut aborder un terrain plus musical. Asseyons-nous donc en esprit (nous nous excusons de cette hardie métaphore) au clavier de l'orgue électronique. Tirons tels jeux qu'il nous plaira et abaissons les touches. Nous serons aussitôt frappés par la rapidité de l'émission et la franchise de l'attaque. Rien de comparable ne s'est vu jusqu'à ce jour dans aucun instrument à clavier. C'est la docilité parfaite, la suppression de l'intermédiaire ; c'est la traduction directe, en vagues sonores de l'impression musicale. L'organiste sent que rien ne s'oppose à l'extériorisation de ses idées. Faut-il le dire ? Il en est d'abord surpris. Accoutumé à la lenteur de tous les autres instruments, à la paresse de quelques-uns, il lui faut quelques instants pour se remettre de son étonnement. L'orgue électro-pneumatique croyait avoir résolu la question de l'émission des sons, et il faut avouer qu'il l'avait rendue fort satisfaisante. Mais l'ingéniosité de ses procédés est largement distancée par l'orgue des ondes. Sans mécanisme plus ou moins fragile, plus ou moins compliqué, ce dernier liquide à tout jamais le problème de l'émission. A telle enseigne que, loin de s'évertuer à provoquer le son, on serait tenté de le retarder. Les pizzicati demandent à être légèrement tenus, affaire d'habitude, évidemment.

Mais quelle impression d'énergie et de vie ! Quel avantage pour l'accompagnement des voix ! Du haut en bas de l'échelle, y compris les 16 pieds de la pédale, cette docilité absolue nous enchante ; on s'extasie devant ces impondérables que l'on dirige à loisir, avec le seul gouvernail de sa volonté... Et l'on se demande comment les musiciens ont pu, de siècles durant, se contenter de ces émissions molles et paresseuses, de ces chevauchements pâteux dont nous saturaient jusqu'ici les neuf dixièmes de nos orgues.

Signalons en particulier la possibilité de répétitions indéfinies et de traits extrêmement rapides. Pas d'autre limite, dans ce domaine, que la virtuosité de l'exécution. Les doigts se fatigueront avant d'avoir épuisé la complaisance des électrons. Bref, les plus rapides pâlissent à côté du nouveau venu.

L'expression. — Au sens dynamique du mot, l'orgue à tuyaux est essentiellement inexpressif. Nous n'avons pas à démontrer la chose à nos lecteurs. Il suffirait, pour s'en rendre compte, d'énumérer seulement les multiples procédés essayés par les organistes pour parer à cette fâcheuse infériorité. Un seul est resté, la *boîte expressive*, dont les artistes tirent de si merveilleux effets. On peut en abuser, et de fait on en abuse. Mais les organistes de métier s'en servent à ravir.

Seulement, cette expression indirecte présentait deux défauts assez graves. Elle était incomplète et limitée à une fraction de l'orgue, généralement le récit ; son efficacité, variable suivant les instruments, restait, dans les meilleurs, passablement restreinte. Et dans tous, elle présentait une mollesse qui trahissait assez son caractère forcé et artificiel.

Désormais, tout est changé. De 1 à 100 %, tous les degrés de la dynamique sont faciles et peuvent s'obtenir, soit instantanément, soit progressivement. Quel que soit le nombre de jeux en service, une fraction minime de seconde suffit pour passer du *fortissimo* le plus vigoureux au murmure du *pianissimo*. Il faut avoir entendu pour concevoir une telle souplesse. Quels effets peuvent en sortir, nos lecteurs le devinent aisément, lors du moins qu'un artiste véritable est assis au clavier. Nous avons eu la chance d'en être le témoin ravi. Et nous pouvons affirmer, suivant une expression commune, que la boîte expressive *n'existe pas* en face de l'orgue électronique. Notons que pendant les divers mouvements des multiples « bascules les timbres conservent fidèlement leur couleur, et l'émission sa vigueur. »

Que dire de la *justesse* des sons et des accords ? Elle est idéale, autant du moins que le permet la gamme tempérée.

Chacun sait que l'orgue à tuyaux garde fort peu de temps le ton qu'il a reçu. Les variations de température et d'humidité ont vite raison de l'habileté des accordeurs. Au bout de quelques semaines, certains jeux du récit sont hors d'usage. Quant aux autres, la difficulté de les accorder a établi une tolérance fâcheuse à laquelle tout le monde se soumet. Il n'y a pas d'orgue absolument juste, du moins en permanence. Et si des notes fondamentales nous passons aux harmoniques, c'est encore bien autre chose. Il faudrait un accordeur constamment attaché au grand orgue pour lui conserver une justesse parfaite.

L'orgue électronique est libre de ces entraves. *Il sonne parfaitement juste*, c'est, pour l'oreille, d'abord un étonnement, ensuite une satisfaction intense. On a l'impression de voler, de planer, d'être affranchi de la matière. Les accords donnent leur sens exact, et c'est parfois une révélation. Nous avons analysé longuement, et sur place, cette impression. Et nous avons constaté que le grief de certains organistes contre l'orgue des ondes n'a pas d'autre origine. On était habitué à la mollesse du son et des dissonances, à l'à peu près de la justesse, à maintes oscillations bâtarde que l'on prenait pour une richesse de timbre, et l'on se trouve subitement en face d'intervalles francs et pleins, de timbres hardis, d'attaques vives, d'accords bien caractérisés. On a un instant de désappointement, on est momentanément perdu. Puis on se ressaisit, on analyse les merveilles sonores dont on a le bonheur de jouir, on y reconnaît un art sans mélange. Mais quand on retombe dans la « prose » quotidienne, on mesure avec tristesse la distance qu'on vient de franchir.

Que si, pour une raison ou pour une autre, telle ou telle note vient à perdre le ton, un petit bouton molleté, d'accès facile, permet d'y remédier instantanément. A notre avis, sauf une compétence spéciale, il convient d'abandonner ce sport aux accordeurs de profession, mais c'est en vérité si peu de chose, qu'un apprentissage insignifiant permettra de se servir soi-même.



Abordons enfin cette question du *timbre* qu'on objecte avec tant d'âpreté. Nous le faisons très volontiers car elle nous invite à mettre en lumière certains faits, passablement suggestifs. Pour introduire un peu d'ordre dans notre sujet nous le diviserons en trois

parties, et nous examinerons successivement — les jeux isolés —, leur accouplement, les harmoniques ;

1^o *Les jeux isolés.* Toutes les théories échouent, quand elles se heurtent à l'expérience. Mais si, malgré leur caractère imprévu, elles ont la bonne fortune d'être sanctionnées par elle, on peut les considérer comme inattaquables. Voyons donc ce qu'il en est, dans le cas qui nous occupe. Car on a reproché à l'orgue des ondes ses timbres scientifiques, irréductibles, disait-on, à ceux de l'orgue ou de l'orchestre.

Nous avons joué ou écouté successivement tous les timbres isolés de l'orgue électronique, un lot de musiciens nous a imité. Nous avons analysé ensemble les flûtes, trompette douce, gambe, bourdons, voix céleste, cor de nuit, etc... « c'est de l'orgue véritable » ! tel a été le cri unanime. Ce cri vient de lui-même sur les lèvres à l'audition de n'importe quel morceau. La trompette, en particulier, possède un charme prenant que nous n'avons rencontré nulle part. La gambe a une fraîcheur que beaucoup de grandes orgues lui envieraient. Il faudrait un article complet pour énumérer seulement les témoignages d'admiration que nous avons entendus.

Oui, de l'orgue, plus l'attaque franche et sans résistance, l'expression totale et infiniment nuancée ; c'est de l'orgue vivant, plein de vigueur et d'enthousiasme. Ce n'est pas du « pick-up », comme a écrit dédaigneusement un musicien ? qui ne l'avait sûrement pas entendu. Faudra-t-il proscrire tous les instruments de musique, y compris l'orgue à tuyaux, parce qu'ils « fabriquent mécaniquement » des sonorités ? Jusqu'où le parti-pris peut conduire un homme prévenu !

2^o *Si nous accouplons* ces jeux simples, notre conviction ne change pas. Seulement, attention à l'équivoque. Dans l'orgue à tuyaux ; l'impression produite sur notre oreille tient à plusieurs causes, dont l'une au moins n'est pas musicale, dans le sens favorable du mot. Soit la combinaison flûte 8, bourdon 16, montre 8. Nous parions cent contre un que ces trois jeux ne sont pas rigoureusement justes, dans la plupart des notes. Ce qui résulte du mélange est quelque chose de légèrement oscillant, où se confondent sans se perdre trois sonorités également agréables, mais quelque peu désaccordées. Bref, dans un certain sens, nous éprouvons une sensation analogue à celle que produisent les voix célestes, à la régularité près. Et voilà peut-être ce qui nous impressionne le plus, dans l'accouplement des jeux simples ; ce qui, en tout cas, nous paraît essentiel au timbre de l'orgue, tel que nous le concevons.

L'orgue des ondes procède différemment. De par son essence même, il *fond* les timbres simples en un timbre composé bien homogène, sans heurt ni désaccord possible. C'est *un son unique* et indivisible que l'accouplement en question ; on en établirait sans peine le « spectre sonore ». Du son synthétique initial, démesurément riche, on a gardé, non tous les harmoniques, mais ceux-là seuls qui devaient concourir à la formation du timbre cherché. Celui-ci est, de la sorte, aussi simple que celui d'une flûte. On n'a donc pas devant soi trois groupes de vibrations synchrones, accordées et accouplées ; mais la vibration *résultante*, d'un dessin donné, dont on ne saurait scinder les éléments.

Rien d'étonnant, dès lors, que l'accouplement de jeux simples produise un résultat quelque peu nouveau. En beaucoup mieux, d'ailleurs. Encore ne faut-il pas exagérer. La ressemblance entre l'orgue des ondes et un orgue à tuyaux bien timbré et bien juste est si frappante, qu'un musicien aveugle non prévenu ne la percevrait pas. Cette réflexion était faite de tous côtés, à Villemonble, le soir de l'inauguration. Elle s'impose vraiment à tout esprit sincère.

3^o *Les harmoniques.* — La différence existe, et elle se trouve ici. Mais c'est en faveur de l'orgue nouveau qu'elle joue.

Dans l'orgue à tuyaux, les mutations sont établies avec une approximation méritoire, mais très éloignée de l'exactitude absolue. Ce sont des harmoniques artificiels. De plus, il s'en faut que le volume des sonorités secondaires et des fondamentales possibles soit rigoureusement équilibré. Sans parler de l'accord, qui laisse souvent à désirer. Aussi

est-il nécessaire, pour les rendre acceptables, de noyer les fournitures dans une masse de jeux simples, convenablement accouplés. Enfin, les tuyaux minuscules qui représentent les harmoniques ont leur timbre propre, par exemple, celui de la flûte, et avec ce timbre unique, ils accompagnent des sonorités de couleurs multiples et parfois opposées.

L'orgue électronique s'en tire plus élégamment. Après ce que nous venons de dire, le lecteur comprendra que les fabricants n'éprouvent aucune difficulté à créer un jeu de tierce, de quinte et d'octave, et à donner à l'un ou à l'autre, ou même à tous simultanément, le volume qu'ils désirent. Car l'expression totale agit également sur les jeux de mutation. Et chose curieuse, les harmoniques *empruntent le timbre des fondamentales*. Avec un hautbois, ils deviennent hautbois, et flûte avec une flûte. Il n'est pas un musicien qui méconnaisse le prix d'une telle combinaison.

En résumé, dans l'orgue des ondes, un dosage perfectionné d'harmoniques permet d'enrichir à l'infini la palette sonore, et de faire sentir telle note secondaire que l'on désire. Tout cela dans l'unité de timbre et la justesse la plus absolue.

Oui, c'est ici que gît la différence. Mais c'est au bénéfice du nouveau venu qu'elle joue. Pour être juste il faut ajouter quelque chose encore.

D'où vient que bon nombre d'orgues à tuyaux émettent un son confus et pâteux, où l'oreille a peine à distinguer les éléments harmoniques du morceau ? De deux causes distinctes. D'abord, l'introduction des tierces, quintes, octaves, noie fréquemment le son fondamental ; ensuite, *la paresse de l'attaque, et conséquemment de l'arrêt*, ne permet pas de découper les sons dans le temps avec une précision suffisante. D'où un décalage de notes, un chevauchement fâcheux, et, pour tout dire, la confusion.

Rien de tout cela n'arrive avec l'orgue électronique. Ou plutôt, et nous l'avons expérimenté récemment, un excès de tel ou tel harmonique est facile à déceler et plus facile encore à supprimer. D'autre part, l'attaque instantanée du son interdit l'empâtement que nous critiquons. Aussi distingue-t-on, avec une précision parfaite, tous les éléments harmoniques en œuvre. Résultat remarquable, que nous cherchions en vain depuis longtemps.

Pour nous résumer, on a tort de comparer l'orgue de Villemonble aux 40, 50, 60 jeux de nos grandes églises. Il les égale sans doute par ses mutations, mais il est plus modeste pour le reste. Et voilà ce qui paraît à certains une infériorité. Non, ne comparons que des choses semblables et, autant que possible égales. Pourquoi reproche-t-on à l'orgue électronique son manque de variété ? Il en a beaucoup plus qu'un orgue à tuyaux d'importance égale, bien que celui de Saint-Eustache soit plus riche que lui. Seulement, il faut jouer *en solo* ces jeux bien caractérisés, dont le timbre se fond dans l'ensemble du *tutti*. Il en est ainsi de tous les orgues. Sans doute, l'adjonction d'une pédale de 32 pieds et d'une trompette vibrante augmenterait considérablement le volume des sons, mais, ceci entraînant cela... et autre chose encore, nous aboutirions vite à trois claviers manuels, et la discussion changerait de base. Nous aurons le plaisir, dans un avenir qui semble prochain, de faire une comparaison équitable entre les 76 jeux du *Petit Parisien*, et les mêmes valeurs de Paris ou de province. Nous nous promettons alors un régal de roi.

En définitive, l'orgue électronique et l'orgue à tuyaux, loin de se faire la guerre, doivent plutôt collaborer fraternellement. Nous tenons pour certain que le premier remplacera le second, dans un délai plus ou moins long ; mais ce ne sera pas un fratricide, ce sera une succession causée par l'âge d'un frère aîné qui ressemble fort à un ancêtre. Il n'y aura plus qu'à recueillir l'héritage. En attendant, pourquoi se battre ? Que chacun garde ses préférences, sans refuser justice à personne. Pour nous, qui sommes convaincus que l'orgue des ondes est une merveille, et qu'on ne barre pas la route au progrès, nous nous permettrons de chérir ce nouveau-né, tout en conservant pour son glorieux prédécesseur une vénération et une admiration profondes.

Ce n'est pas notre main qui lui donnerait le coup fatal.

Abbé E. MOUREY.